



Ambassade de France en Chine

Service économique de Pékin
Antennes de Shanghai, Wuhan

Suivi bi-hebdomadaire Covid-19 : situation au 14 mai 2020

Le Service économique régional de Pékin réalise depuis le 24 février des points réguliers à destination des entreprises et de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19, ainsi que sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine. **A partir de la semaine du 30 mars, ces points sont publiés deux fois par semaine : le mardi et le vendredi.** Des analyses plus approfondies - et notamment sectorielles - sont par ailleurs disponibles dans les [brèves hebdomadaires](#) du SER de Pékin. Tout lecteur intéressé peut s'y abonner par simple demande [mail](#).

Situation sanitaire

Nombre de cas (Chine continentale)

	11 mai	12 mai	13 mai	14 mai
Cas confirmés	82 919	82 926	82 929	82 933 (+4)
Cas possibles	3	4	4	3
Décès (dont Hubei)	4 633 (4 512)	4 633 (4 512)	4 633 (4 512)	4 633 (4 512)
Guérisons	78 171	78 189	78 195	78 209

Principales actualités en matière sanitaire

Le 14 mai 2020, selon les sources officielles, 4 nouveaux cas de personnes atteintes du Covid-19 ont été enregistrés en Chine continentale et aucun décès. A la suite de 6 nouveaux cas, les premiers depuis un mois, enregistrés à Wuhan le weekend dernier, la municipalité a lancé une campagne de test de l'ensemble de la population (11 M) dont le coût est estimé à 1 Md CNY (130 MEUR).

Le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, Josep Borell, estime qu'une investigation scientifique indépendante sur l'origine du virus est nécessaire. Il a également indiqué que la Chine devait prendre ses responsabilités dans la lutte contre la pandémie, la recherche pour un vaccin, la relance de l'économie mondiale et l'allègement de la dette pour les pays en voie de développement. ([Reuters](#))

Situation économique

Les variations indiquées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en glissement annuel.

Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise

Voyageurs quotidiens	semaine du 13 avril	semaine du 20 avril	semaine du 20 avril	semaine du 4 mai	13 mai
Voyageurs des transports collectifs interurbains (fer, routes, voies d'eau et air)	19 808 000 (-59 %)	19 571 000 (-58 %)	22 825 000 (-55 %)	22 211 000 (-52 %)	21 362 000 (-54 %)

Indicateurs de mobilité urbaine

Voyageurs quotidiens	semaine du 13 avril	semaine du 20 avril	semaine du 27 avril	semaine du 4 mai	14 mai
Fréquentation du métro à Pékin	3 144 000 (-67 %)	3 687 000 (-62 %)	3 510 000 (-57 %)	4 084 000 (-55 %)	5 832 400 (-42 %)
Fréquentation du métro à Shanghai	6 672 000 (-42 %)	7 419 000 (-35 %)	6 700 000 (-33 %)	6 792 000 (-39 %)	8 719 000 (-27 %)

NB : Les moyennes hebdomadaires sont calculées sur sept jours ; elles comprennent donc les jours de fréquentation plus limitée du week-end. La semaine du 6 avril 2020 ne comprenait que quatre jours ouvrés (Fête des morts le 6 avril).

Autres indicateurs de reprise de l'activité

Indicateur	11 mai	12 mai	13 mai	14 mai	15 mai
Consommation de charbon par six grands groupes de production électrique (1000 t.)	659,4 (0%)	642,0 (+3%)	664,7 (-5%)	651,5 (+6%)	659,9 (+8%)
Ventes immobilières dans 32 grandes villes (1000 m ²)	525,3 (-11%)	503,9 (+2%)	452,3 (+2%)	Non dispo.	Non dispo.

NB : ces données sont issues de la base de données *Wind*. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian Power, Yudean Group, China Guodian Corp., China Datang et China Huaneng. Les 32 villes sont : Pékin, Shanghai, Tianjin, Canton, Shenzhen, Hangzhou, Nankin, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou. On compare la moyenne glissante sur sept jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

Principales actualités économiques

En avril, la production industrielle (en valeur ajoutée) a augmenté de 3,9 % en g.a. après une baisse de 1,1 % en mars. Cette amélioration est principalement due au secteur manufacturier (+5,0 % en avril contre -1,8 % en mars). La croissance de la production des entreprises privées, qui ont subi davantage l'incidence du Covid-19, enregistre une nette reprise (+7,0% en avril contre -11,3% au T1), contrastant avec le faible rebond de la production des entreprises d'Etat (+0,5% en avril contre -6,0% au T1).

Les investissements bruts en capital fixe ont baissé de 10,3 % en g.a. en avril, un moindre recul (-16,1 % au T1) en liaison avec la montée en régime des investissements publics (-7 % en avril contre -13 % au T1). Les investissements privés se sont contractés de 13 % en avril (-19 % au T1).

En avril, les ventes au détail en valeur ont continué de se contracter, quoique de manière moins prononcée qu'en mars (-7,5 % en g.a. contre -15,8 %). Certains services comme la restauration ont enregistré ainsi une aggravation de 31,1 % en avril. Hors secteur automobile, dont la croissance est imputable aux mesures de soutien des autorités locales, les ventes au détail ont reculé de 8,3 % en avril. Il est à craindre que les perspectives d'évolution de l'emploi et des revenus des ménages continuent de peser sur la demande au cours des prochains mois.

Le taux de chômage urbain s'élève légèrement à 6,0% en avril, contre 5,9% en mars. Entre janvier et avril 2020, les nouveaux emplois créés ont atteint 3,54 millions, soit une baisse de 1,05 million par rapport à la même période en 2019.

Donald Trump menace de couper les liens avec la Chine. Alors que la signature de l'accord commercial *phase-1* signé entre les Etats-Unis et la Chine mi-janvier indiquait un léger apaisement dans les relations sino-américaines, la relation se détériore chaque jour à mesure que l'épidémie progresse sur le territoire américain et Donald Trump a durci le ton : "*So I make a great trade deal, and now I say it just doesn't feel the same to me. The ink was barely dry, and the plague came over, and it doesn't feel the same to me.*" ([Nikkei](#))

La Chine a lancé une enquête anti-dumping sur les importations d'orge en provenance d'Australie (les droits pourraient atteindre plus de 80 %) et annoncé suspendre les importations de bœuf de quatre grands fournisseurs (représentant 35 % des exportations de bœuf australien vers la Chine) du fait d'infractions techniques mineures. Ces mesures peuvent être interprétées comme une réponse des autorités chinoises à la demande australienne d'une enquête indépendante sur l'origine du virus. ([SCMP](#))

Incapable d'importer assez de bambou du fait des perturbations liées au virus, un zoo canadien est obligé de renvoyer ses deux pandas en Chine. ([Reuters](#))

Point de situation Hubei : Selon le bureau des statistiques de la province, 98,6 % des entreprises industrielles "de taille significative" auraient relancé leurs activités, avec un taux de reprise moyen des employés de 97,9 %. Le taux de retour en poste des employés dans les grandes entreprises est de 98,1 % pour le commerce de gros et de détail, 97,8% dans les services, 98,2% dans le secteur des travaux publics et 98,2 % dans l'immobilier mais le taux de reprise des entreprises de plus petite taille est plus faible. Au plan des transports, 96 % des lignes

d'autobus de Wuhan sont en service, de même que 96,2 % des taxis et 98,1 % des véhicules Didi. La ré-ouverture progressive des restaurants, autorisée à partir du 27 avril sous réserve de la mise en place de mesures de sécurité sanitaire strictes, s'est accélérée avec les congés du 1er mai. Néanmoins, le taux de fréquentation des grands centres commerciaux de Wuhan et du métro n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise alors qu'une certaine inquiétude sur la situation sanitaire est encore présente au sein de la population. Dans le but de soutenir la consommation et le secteur automobile, le gouvernement de Wuhan a annoncé un mécanisme de subvention à l'achat d'un véhicule particulier produit à Wuhan égal à 3 % du prix de vente, dans la limite de 5000 CNY pour un véhicule à moteur thermique et de 10 000 CNY pour un véhicule à énergie nouvelle.

Situation dans les transports

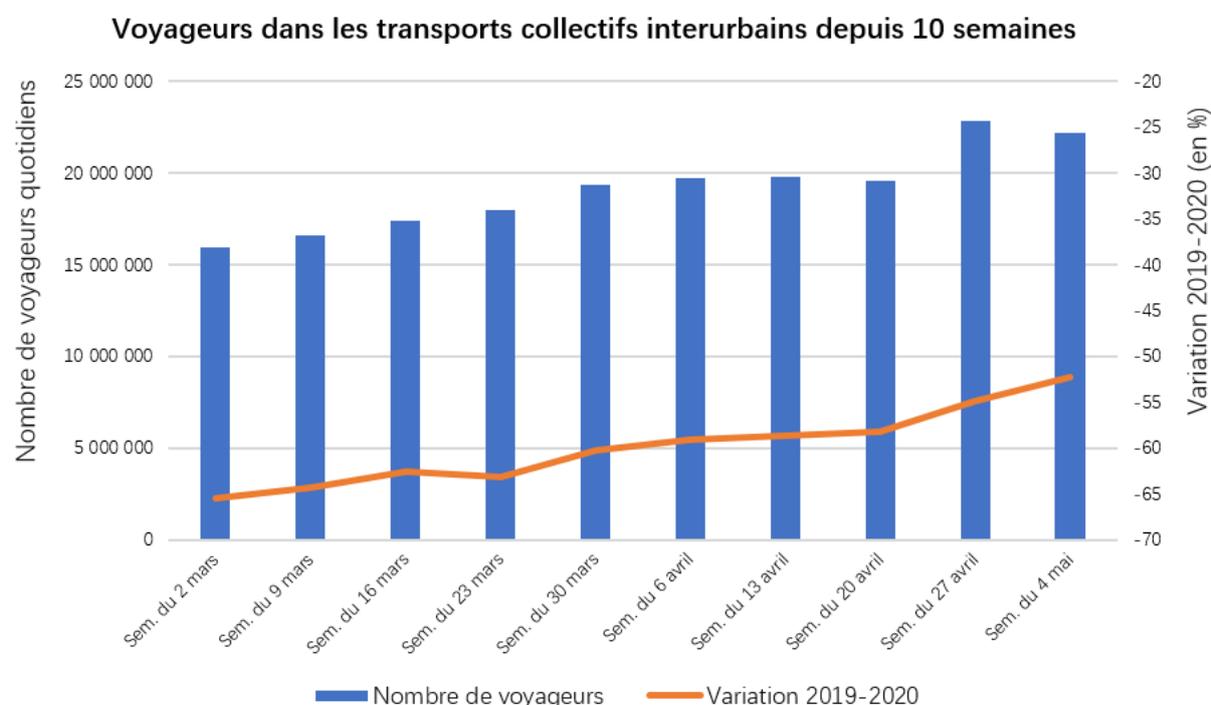
Transport aérien : La multiplication de l'offre de fret aérien répond difficilement à la très forte demande pour l'acheminement de matériel médical d'urgence, malgré une multiplication par cinq de l'offre de charters tout cargo par rapport à la période normale. La congestion de l'aéroport a entraîné la fermeture pour l'ensemble du mois de mai de l'accès de Pudong aux opérations charters, faute de capacité d'absorption par les services au sol et de maintenance. La congestion frappe également les aéroports de Shenzhen et Canton, et aussi dans une certaine mesure Ningbo et Nankin. D'autres aéroports chinois profitent de cette croissance dynamique de la demande et de l'offre cargo, comme les aéroports de Wuhan, Xi'an et surtout Zhengzhou. En avril, l'aéroport de Zhengzhou estimait un gain de 30 % de croissance par rapport à la même période en 2019, plus forte progression sur le plan national. L'aéroport de Zhengzhou a également été sélectionné le 8 mai dernier par la CAAC pour mener sur deux ans un projet pilote de dématérialisation de procédures entre les différents acteurs (compagnie, aéroport, transitaire, exportateur et douanes), dans la suite des orientations fin mars du Conseil des Affaires d'Etat de soutien de l'activité cargo en Chine. Dans le but de capitaliser sur cette croissance de la demande de fret aérien, le 10 mai dernier la province du Henan se dotait de sa propre compagnie cargo, Zhengzhou Airlines (certificat d'exploitation de la CAAC délivré le 26 avril), avec un vol inaugural en Boeing 737-300 tout-cargo vers Shenzhen. Jusqu'au 31 mai, les seuls vols passagers vers la France sont Pékin – Paris par Air China (1 vol a/r tous les mercredi), Shanghai – Paris par China Eastern (1 vol a/r tous les samedis /dimanches), Canton – Paris par China Southern (1 vol a/r tous les lundi/mardi). L'aéroport de Wuhan Tianhe est opérationnel pour le fret aérien (depuis le 29 mars) et les liaisons domestiques passagers (depuis le 8 avril), à l'exception de Pékin. Les liaisons internationales passagers ne sont pas autorisées jusqu'à nouvel ordre.

Fret maritime et fluvial : L'activité des principaux ports chinois est globalement normale, même pour les réceptions de containers réfrigérés (*reefers*). Des départs à vide sont encore à prévoir, engendrant une hausse des coûts. Les ports fluviaux des principales villes ont une activité globalement normale, y compris celui de Wuhan. Les ports maritimes chinois n'autorisent les changements d'équipage que pour les membres d'équipage de nationalité chinoise (soit à bord d'un navire battant pavillon chinois ou étranger) et une demande est nécessaire à l'avance, sans garantie d'approbation. Le volume de fret maritime transporté en mars 2020 s'élève à 734 Mt, soit une baisse de 2,5 % par rapport à mars 2019.

Fret ferroviaire : Le fret ferroviaire entre la Chine et l'Europe fonctionne à nouveau, même au départ ou à l'arrivée de Wuhan. Les places disponibles restent cependant limitées. Le fret ferroviaire est moins touché par les mesures sanitaires que le routier, ce qui a engendré une stabilité des flux pendant la crise, voire une augmentation par rapport à l'année dernière. Le ministère du commerce a [publié un avis](#) le 7 avril destiné à favoriser le fret ferroviaire Chine-Europe. Le volume de fret ferroviaire transporté en mars 2020 s'élève à 352 Mt, soit une hausse de 1 % par rapport à mars 2019.

Fret routier : Le transport routier international souffre de congestions, allongeant les temps de parcours, notamment aux frontières avec le Vietnam ou le Myanmar. Sur le plan domestique, tous les trajets peuvent maintenant être assurés, y compris à Wuhan et dans le Hubei. Le coût des livraisons en *Less Than Truckload* (LTL) restent supérieurs à la normale dans cette province. Le volume de fret routier transporté en mars 2020 s'élève à 2353 Mt, soit une baisse de 29 % par rapport à mars 2019.

Evolution de la mobilité collective interurbaine depuis dix semaines



Source : statistiques quotidiennes publiées par le Ministère des transports depuis le 3 mars 2020 (moyennes, tous modes de transport collectif confondus, pendant sept jours – du mardi au lundi suivant).

On observe une reprise très lente de la mobilité collective interurbaine depuis dix semaines (de 15 900 000 voyageurs quotidiens les 3-9 mars à 22 200 000 les 5-11 mai). Cependant la fréquentation reste encore inférieure de 52 % par rapport à la période correspondante en 2019 à l'issue des cinq jours de vacances autour de la Fête de travail pour lesquelles les mesures de quarantaine entre Pékin et les autres régions ont été levées.

ANNEXE - Mesures de soutien annoncées par les autorités

Des politiques fiscales et financières pour soutenir la prévention et le contrôle de l'épidémie

Des dispositions spéciales, temporaires, ont été accordées en priorité aux entreprises qui participent à la prévention de l'épidémie. Ces mesures ont notamment été prises pour augmenter la production et assurer le transport du matériel médical, l'approvisionnement et la fluidité du fret. Elles visent aussi à assurer des prix relativement stables pour les produits de première nécessité (énergie et de consommation). Elles visent également à aider les entreprises à reprendre leurs activités et la production.

- La PBoC devrait accorder **300 Mds CNY de crédits spéciaux** (maturité d'un an et taux inférieur de 250 au *Loan Prime Rate*, dans le cadre du programme *refinancing*) aux banques pour les encourager à prêter à un taux d'intérêt avantageux aux **entreprises « stratégiques »** (production, transport et vente de matériel médical essentiel et des produits de base du quotidien) et ainsi assurer à ces dernières un coût de financement inférieur à 1,6% (*government will provide 50% interest subsidy to ensure actual corporate interest rate is below 1.6%*).
- **Création d'une « voie verte d'urgence »** afin d'accélérer les procédures pour les entreprises stratégiques, en particulier pour le financement d'opérations, le dédouanement ou l'acheminement de marchandises.
- **Exemption de TVA pour les entreprises qui produisent ou participent au transport de matériel médical ou liées au contrôle de l'épidémie et pour les entreprises participant au maintien de services publics essentiels** (services spéciaux, transports, livraisons de produits nécessaires)¹
- Exemption d'impôts sur le revenu pour les individus participant à l'effort d'endiguement de l'épidémie (personnel médical).
- **Soutien à la R&D sur les médicaments et les vaccins mais également dans les sciences, l'innovation et technologie** (notamment par le biais de subventions à l'échelle locale)
- Frais de fonctionnement remboursés (jusqu'à 80% à Shanghai) pour les entreprises dont les opérations ont été réquisitionnées en urgence par le gouvernement local pour assurer une production en masse (équipements médicaux par exemple)
- La NDRC a encouragé les émissions obligataires des SME pour subvenir à leurs besoins de liquidité. La NDRC a également encouragé les émissions obligataires de projets liés à la prévention de l'épidémie, soulignant que les exigences en matière de rentabilité du projet seront abaissées.
- Soutien aux opérations de fret aérien : levée de certaines restrictions pour les vols sur les créneaux d'heures de pointe, de nouvelles flexibilités pour les temps de vol des équipages, possibilité d'un dédouanement 24h/24 tous les jours dans les grands aéroports.

Des baisses de coûts et accès sur le financement pour les entreprises les plus touchées par la crise, notamment des PME, pour éviter les problèmes de trésorerie

Des mesures de « sauvetage », budgétaires et monétaires, dont beaucoup sont temporaires, ont été annoncées pour éviter les mises en faillites des entreprises les plus durement touchées par la mise en place des mesures sanitaires strictes, notamment les PME et les industries des services (tourisme,

¹ Régime préférentiel pour les produits/équipements médicaux importés. Mise en place d'une voie rapide de dédouanement pour ces produits importés avec un temps de dédouanement réduit. Des dispositions de paiements différés des taxes : jusqu'à 3 mois de délais. Une réduction de taxes (taxe foncière et taxe urbaine) peut être demandée. La période maximale de report des pertes de 2020 a été étendue de 5 à 8 ans.

[hôtellerie...»\). L'endurance d'un certain nombre d'acteurs face à la situation actuelle est limitée dans un contexte de baisse drastique des revenus et d'une hausse des coûts opérationnels. Les PME² peinent à payer les salaires et pour certaines sont d'ores et déjà en situation critique.](#)

Les PME avaient davantage pâti des mesures de restriction à l'égard du *shadow banking*, faute de soutien des banques publiques, et des tensions commerciales. Elles souffrent également de l'absence durable de *level playing field* avec les SOE. Malgré les mesures de soutien annoncées, les banques demeurent réticentes à augmenter significativement leurs risques. Il est peu probable qu'un assouplissement monétaire ait un impact important sur les PME (à l'instar des mesures monétaires mises en place depuis 2018 pour soutenir le secteur privé/les PME) alors qu'elles portent la plus grande partie de la croissance, de la productivité et des emplois. En outre, une baisse des coûts de financement ne permet pas de répondre aux problèmes liés aux baisses de ventes et à la suspension des activités.

- **Exemptions pour les micro, petites et moyennes entreprises de payer leurs cotisations aux trois types d'assurance sociale** (*employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans*) pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (à l'exception des institutions publiques et des organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces cotisations pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs cotisations (jusqu'à 6 mois).
- Réduction de moitié des cotisations à l'assurance maladie pendant 5 mois.
- Report des cotisations au fonds de logement (*housing provident fund*) jusqu'au 30 juin.
- **Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers** pour les commerçants individuels (*individual business*) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (*land use tax*) et autres politiques de soutien.
- Les institutions financières sont encouragées à **différer le remboursement du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises**. En outre, les **versements des intérêts pourront être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités**. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei.
- **Les quotas des programmes de re-lending et de re-discount** (la PBoC accorde des liquidités bon marché aux banques qui utilisent ces dernières pour prêter à des entreprises désignées) seront augmentés de **500 Mds CNY** (100Mds CNY de *refinancing* pour les agriculteurs, 300Mds CNY de *refinancing* pour les PME et 100Mds CNY de *rediscount* pour les agriculteurs). Le coût moyen de ce financement est annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (*re-lending rate*) ciblant les zones agricoles sera abaissé de 25 pdb à 2,5%³.
- Les grandes banques commerciales d'Etat sont encouragées à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les *policy banks* augmenteront le quota de *special credit* à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds CNY.

² D'après un sondage réalisé sur 995 PME par les universités Tsinghua et Beida, 34% des PME estiment pouvoir survivre un mois sans activité et 33% estiment pouvoir tenir 2 mois au maximum. Le site de recrutement Zhaopin a déclaré cette semaine qu'environ 10% des entreprises interrogées étaient "on the verge of death", avec environ 30% d'entre elles prévoyant des suppressions d'emplois et 30% disant qu'elles ne pouvaient pas payer leurs employés à temps.

³ Les banques « locales » (*urban, rural commercial banks* et les *rural credit cooperatives*) qui émettent des prêts inclusifs à destination des micro et petites entreprises à des taux qui ne sont pas supérieurs de plus de 50 pdb par rapport au *Loan Prime Rate* (LPR) pourront recevoir des fonds de refinancement (*re-lending funds*, toujours dans le cadre de ce programme) dont le montant égalera les montants prêtés.

- **Le taux du *Loan Prime Rate* (LPR) à un an a été abaissé de 20 pdb à 3,85 %** le 20 avril, après une première baisse de 10 pdb le 20 février (il s'agit de la 5e réduction depuis la réforme du LPR le 16 août 2019). Le taux du LPR à 5 ans a été abaissé de 10 pdb à 4,65 % le 20 avril, après une première baisse de 5 pdb à 4,75 % le 20 février.
- Le délai de déclaration des impôts portant sur le mois d'avril a été repoussé pour les entreprises du 15 au 22 mai, avec possibilité à une entreprise en difficulté en raison de la crise d'obtenir un délai supplémentaire.
- Extension après la fin mai, et jusqu'au 31 décembre, du dispositif d'exonération de TVA pour les petits contribuables (*small-scale taxpayers*, commerçants individuels) de la province du Hubei, et d'abaissement du taux de prélèvement dans les autres provinces de 3 % à 1 %.
- Les charges d'électricité et d'eau sont réduites.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Le Conseil des affaires d'Etat a annoncé l'extension jusqu'à 2023 des avantages fiscaux dont bénéficient les établissements de crédit prêtant aux TPE, aux auto-entrepreneurs et aux exploitations agricoles privées.** L'extension de ces dispositifs a été annoncée à l'issue d'une réunion du comité exécutif du Conseil des affaires d'Etat présidé par le Premier ministre Li Keqiang. La taxe sur la valeur ajoutée ne viendra pas grever les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite d'un million de yuans aux petites et micro-entreprises, aux auto-entrepreneurs et aux exploitations agricoles privées. Les revenus d'intérêts perçus sur les prêts accordés dans la limite de 100 000 yuans aux petits exploitants agricoles ainsi que les primes d'assurance issues de polices d'assurance accordées aux exploitations agricoles et d'élevage seront évalués à 90% pour le calcul du revenu imposable total.

Un accent mis sur la nécessité d'assurer un niveau de liquidité suffisant

[Les mesures annoncées à tous les niveaux recommandent aux institutions financières d'améliorer leurs services de prêt et de crédit en baissant les taux d'intérêts, en allongeant les délais et en rendant plus flexibles leurs conditions de contrat, en particulier pour les entreprises les plus touchées par l'épidémie et les PME.](#) Mi-mars, le directeur du département de la politique monétaire a réaffirmé que davantage de mesures seront mises en œuvre pour baisser les coûts de financement des secteurs non financiers, même si cela implique de « sacrifier une part des profits des banques », qui devront également faire face à une hausse drastique des NPLs. Dans ce contexte, la PBOC devrait « maintenir un niveau de liquidité suffisamment abondant pour permettre aux banques de réduire leurs coûts de financement ». Elle a d'ores et déjà procédé à d'importantes injections de liquidité. Ces apports de liquidité ont permis de lisser les tensions sur les marchés financiers et, entre autres, de faciliter la poursuite des émissions de titres obligataires, notamment par les autorités publiques.

- Une panoplie d'instruments monétaires devrait être utilisée pour assurer un niveau adéquat et abondant de liquidité (*keep liquidity ample and appropriate*) et assurer une croissance raisonnable de la création monétaire et du crédit : opérations d'open-market, standing lending facility, central bank lending et central bank discount.
- **La PBoC a affirmé qu'elle augmenterait le seuil de tolérance relatif au niveau des créances douteuses**

- Le 3 février, la PBoC a injecté au total 1200 Mds CNY (171 Mds USD) de liquidité par le biais de *7-days reverse repo operation* (900 Mds CNY, à 2,40%) et de *14-days reverse repo operation* (300 Mds CNY, à 2,55%), en abaissant de 10 pdb les deux taux respectifs. 1050 Mds CNY arrivaient à l'échéance le même jour, l'injection de liquidité nette était ainsi de 150 Mds CNY
- Le 4 février, la PBoC a injecté 500 Mds CNY de liquidité via des *7-days reverse repo operations* (380 Mds CNY, à 2,40%) et *14-days reverse repo operations* (120 Mds CNY, à 2,55%).
- La PBoC a annoncé le 17 février qu'elle prêtera 200 Mds CNY via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 10 pdb à 3,15% et 100 Mds CNY via une *7-days reverse repo operation*.
- Le 30 mars, la PBoC a diminué son taux de refinancement à 7 jours à 2,2%, soit une baisse de 20 points de base, procédant à une injection de liquidités de 50 Mds RMB (7,1 Mds USD).
- La PBoC a annoncé le 15 avril qu'elle prêterait 100 Mds RMB via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 20 pdb à 2,95 %, suite à la baisse de 20 pdb du taux des opérations de *reverse repurchase agreement* le 31 mars. Le taux des MLF constitue la référence pour le taux préférentiel des banques (*Lending Prime Rate*). Par ailleurs, la réduction ciblée du ratio des réserves obligatoires (RRR) de 0,5 % pour les coopératives de crédit rurales, les banques commerciales rurales et les banques commerciales urbaines opérant uniquement dans la province locale d'origine est également mise en œuvre à partir du 15 avril, libérant environ 200 Mds RMB de liquidité à long terme.
- Le Politburo du PCC envisage une hausse du déficit budgétaire, l'émission d'obligations spéciales du gouvernement central (« Central Government Bonds »), une hausse du quota d'émissions obligataires que les collectivités locales peuvent émettre (« special purpose bonds »), une baisse du taux prêteur de référence de la PBoC (Loan Prime Rate) et une stimulation de la consommation.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Baisse ciblée des réserves obligatoires (RO)**, lesquelles demeurent élevées en Chine et dont le pilotage permet de réduire le coût de l'intermédiation financière. En particulier, une baisse ciblée de 50 à 100 pb des RO pour les banques ayant rempli les objectifs assignés par la PBoC en matière de finance inclusive. En outre, a été également décidée une baisse de 100 points de base des RO pesant sur les Joint-Stock Banks, de manière également à réduire leur coût de refinancement, dans la mesure où elles allouent 18% des crédits aux PME, alors que leur assujettissement aux RO est comparativement plus élevé que celui des autres banques.

Une priorité accordée à l'emploi

Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement fait de l'emploi, déterminant de la stabilité sociale, sa priorité absolue. Le taux de chômage par enquête a nettement augmenté pour atteindre 6,2% en février et les sous-indices emploi du PMI reflètent une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. Dès 2018, face aux pressions baissières les autorités avaient signalé que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales politiques macroéconomiques ». Elles avaient déjà mis en place des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage et mis l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation. Depuis le début de la crise liée à l'épidémie elles encouragent fortement les entreprises à éviter le licenciement et lancent des plateformes de recrutement. L'accent est particulièrement mis sur les travailleurs migrants et les jeunes diplômés.

- « Les entreprises clés » sont encouragées à **recruter des « travailleurs migrants pauvres »** (impoverished migrant workers) et elles pourraient recevoir des subventions forfaitaires en cas d'offres d'emplois.
- Les mesures sont souvent déclinées au niveau local par le biais de subventions.
- Le 20 mars, le Conseil des affaires de l'Etat a publié des lignes directrices sur le retour à l'emploi conseillant plusieurs mesures telles que : (1) la mise en place d'une procédure accélérée pour les réductions d'impôts et de frais divers afin de sauvegarder des emplois (en soulignant le caractère prioritaire des investissements dans les secteurs susceptibles de créer des emplois). (2) Les travailleurs migrants bénéficient de services de transport pour les acheminer jusqu'à la ville où ils sont employés. Des infrastructures et un service public dédié seront mis en place dans les villes pour les assister dans leur recherche d'emploi. (3) Une augmentation des possibilités de recrutement au sein des entreprises d'Etat, des administrations et de l'armée pour les jeunes diplômés.

Des velléités de soutenir la demande

[A l'instar de ce qui a été observé en 2003, un rebond de la demande est attendu une fois les mesures sanitaires levées.](#) Les baisses de salaires et les licenciements pourraient néanmoins peser sur la consommation. La dégradation de la conjoncture internationale et les inquiétudes quant à un redémarrage de l'épidémie en Chine via des « cas importés » dégradent la confiance et les anticipations. Cet effet s'ajoute à l'impact direct de la baisse de la demande externe. En outre, la population pourrait continuer à appliquer des mesures de précaution une fois les mesures sanitaires, limitant davantage la consommation. Des mesures ont déjà été annoncées pour soutenir la demande interne (consommation et investissement en infrastructures). Il n'est pas certain que la réactivation du canal du crédit soit le plus sûr vecteur d'une relance de la consommation et de l'investissement.

- **Augmentation du quota de dettes que les collectivités locales** peuvent émettre : de 558 Mds CNY pour les « d'obligations générales » et de 1 290 Mds CNY pour les *special purpose bonds* le 11 février. Le ministère des Finances a le 20 avril à nouveau augmenté de 1 000 Mds RMB le quota de *special purpose bonds* que les collectivités peuvent émettre de manière anticipée.
- Des provinces ont commencé à distribuer des « **bons à la consommation** »
- 19 mesures ont été dévoilées le 13 mars par la NDRC pour soutenir la consommation (*19 measures to help promote higher quality and an expansion of capacity in the consumer sector and foster a robust domestic market, according to a document jointly released by the National Development and Reform Commission and 22 other departments*).
- Le Conseil des Affaires d'Etat a prolongé l'exonération des taxes sur l'achat de voitures pour les consommateurs jusqu'à fin 2020.
- Le ministère des finances a annoncé le 15 avril une exemption du paiement des intérêts sur les retards de paiement des taxes à l'importation pour les entreprises établies dans des zones économiques spéciales. Cette mesure, qui a pour but d'enlever un obstacle pour les entreprises exportatrices qui souhaitent écouler leur production sur le marché intérieur, sera en vigueur du 15 avril au 31 décembre 2020.